

Questions orales

Ma question est la suivante: le ministre profitera-t-il de l'occasion que lui offre le président Clinton pour faire pression en faveur de l'établissement d'une exemption irrévocable pour l'exportation d'eau canadienne dans le cadre de l'ALENA?

L'hon. John McDermid (ministre d'État (Finances et Privatisation)): Madame la Présidente, cette somme de détails est impressionnante. Je me demande si le député a lu l'accord ou si un chercheur lui a fourni ces renseignements. Laissez-moi simplement vous lire un article de l'accord, si vous le voulez bien, madame la Présidente. Il se lit comme suit: «Il demeure entendu que ni la présente loi ni l'accord, à l'exception de l'article 401, ne s'appliquent aux eaux. Au présent article, «eaux» s'entend des eaux de surface ou souterraines naturelles, à l'état liquide, gazeux ou solide, à l'exclusion de l'eau mise en emballage comme boisson ou en citerne.»

Le NPD a déjà soulevé la question de l'exportation de l'eau. Leurs arguments ont été démolis lorsque s'est tenu le débat sur le libre-échange et la même chose va leur arriver avec l'ALENA.

M. Rod Murphy (Churchill): Madame la Présidente, il suffit de modifier une ligne dans le projet de loi pour que l'ALENA autorise le détournement d'eaux canadiennes vers les États-Unis, et le ministre le sait très bien.

Les exemples ne manquent pas de cas où, après avoir juré sur tous les tons qu'il ne ferait pas ceci ou cela, comme vendre Air Canada, le gouvernement s'est ensuite ravisé. L'ALENA autorise l'exportation d'eau. Le gouvernement le sait.

On rapporte ce matin qu'un membre du Congrès des États-Unis aurait déclaré que l'ALENA est synonyme de profits inattendus pour les sociétés pharmaceutiques multinationales établies aux États-Unis. Pourquoi le Canada ne fait-il rien pour remédier à la chose? Pourquoi ne propose-t-on pas d'amendement pour faire en sorte que tous les Canadiens et les hôpitaux canadiens puissent acheter des médicaments génériques à bas prix?

Mme le vice-président: Il semblerait que l'objet de la question supplémentaire soit passé de l'eau aux médicaments. Si le ministre veut bien y répondre.

L'hon. John McDermid (ministre d'État (Finances et Privatisation)): Je vais faire de mon mieux, madame la Présidente. Tout d'abord, je ne sais pas très bien comment on est passé de l'exportation d'eau aux médicaments génériques. Je répondrai ceci. Ce que le député a dit au sujet de l'eau est tout à fait inexact, et il le sait. Il est complètement dans l'erreur. Je tiens à ce que la Chambre et tous les Canadiens le sachent.

Pour ce qui est des médicaments génériques, j'ai justement lu dans le journal, l'autre jour, que le même fabri-

cant de médicaments génériques de la région de Toronto, qui prédisait l'an dernier la mort de son entreprise, annonçait aujourd'hui un vaste programme d'expansion. L'entreprise est florissante et prend même de l'expansion.

Je crois que la mesure législative, très progressiste d'ailleurs, que le gouvernement a mise de l'avant ne nuit vraiment pas aux sociétés productrices de médicaments génériques. C'est de très bon augure pour la recherche et le développement ainsi que pour les emplois dans les secteurs de pointe. . .

• (1145)

Mme le vice-président: Je crois que nous devrions poursuivre.

* * *

L'APPAUVRISSMENT DE LA COUCHE D'OZONE

L'hon. Charles Caccia (Davenport): Madame la Présidente, en l'absence du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, ma question s'adresse à la ministre d'État chargée de l'Environnement.

La ministre sait que l'amincissement de la couche d'ozone atmosphérique, qui filtre les rayons ultraviolets néfastes, a atteint un point record au-dessus du Canada cet hiver et que l'épaisseur de cette couche protectrice restera vraisemblablement sous la normale jusqu'à l'automne prochain. La situation fait peser une menace sur la santé des Canadiens, particulièrement en raison des risques de cancer de la peau.

Ma question est simple: que peut dire le ministre pour faire savoir aux Canadiens que le gouvernement prend les mesures nécessaires pour protéger la couche d'ozone et, donc, la population?

L'hon. Mary Collins (ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest, ministre d'État (Environnement) et ministre responsable de la situation de la femme): Madame la Présidente, tout d'abord, il convient de faire savoir au député que nous prévoyons que la situation se résorbera au cours des mois à venir, l'été prochain, si on peut parler d'été.

On prévoit que l'amincissement de la couche d'ozone l'été prochain sera juste un peu plus marqué que ces dernières années. L'épaisseur de la couche ne devrait être que de 3 à 7 p. 100 inférieure à sa valeur normale enregistrée avant 1980.

Comme vous le savez, nous avons mis en place un système d'information sur la couche d'ozone et sur les radiations ultraviolettes à l'intention de tous les Canadiens. Je conseille à tous de se prévaloir de ce système et de prendre les précautions nécessaires pour se protéger du soleil lorsque les conditions l'exigeront cet été.